



Cavaye Yeguie Djibril, Président de L'Assemblée nationale du Cameroun, vient de suspendre son secrétaire général, Mbock Désiré Geoffroy jusqu'à nouvel ordre.

Pendant la durée de cette suspension, son Secrétaire Général adjoint, Abdoullaye Daouda est désigné pour gérer toutes les affaires courantes.

Les raisons exactes de cette suspension demeurent encore inconnues.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

ASSEMBLEE NATIONALE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NATIONAL ASSEMBLY

ARRETE DU BUREAU N° 2019/ 013 /AB/AN DU 19 JUIN 2019

Portant suspension de Monsieur MBOCK Désiré GEOFFROY de ses fonctions de Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, PRESIDENT DU BUREAU

- VU la Constitution ;
- VU la Loi n°2014/016 du 09 septembre 2014 portant Règlement Intérieur de l'Assemblée Nationale ;
- VU l'Arrêté du Bureau n° 2018/006/AB/AN du 18 juin 2018 portant nomination de Monsieur MBOCK Désiré GEOFFROY, Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale ;
- VU l'Arrêté du Bureau n° 2009/01/AN/AH du 8 janvier 2009 portant organisation des services du Secrétariat Général de l'Assemblée Nationale et ses modificatifs subséquents ;
- VU l'Arrêté du Bureau n° 2008/006/AB/AN du 12 avril 2008 portant nomination de Monsieur ABDOULLAYE DAOUDA, Secrétaire Général Adjoint de l'Assemblée Nationale.

NT

Article 1^{er} : Monsieur MBOCK Désiré GEOFFROY est, jusqu'à nouvel ordre, suspendu de ses fonctions de Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale.

Article 2 : Pendant la durée de cette suspension, Monsieur ABDOULLAYE DAOUDA, Secrétaire Général Adjoint de l'Assemblée Nationale est désigné pour gérer toutes les affaires courantes.

Article 3 : Le présent Arrêté du Bureau qui prend effet pour compter de la date de signature, sera enregistré et communiqué en Français et en Anglais partout où besoin sera.

Fait à Yaoundé, le 19 JUIN 2019

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE,
PRESIDENT DU BUREAU



ABAYE YEGUE DJIBRIL